RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté du 27 DEC. 2021

portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

NOR : AGRT2136994A

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L611-1 et D611-1 ;

Vu les arrêtés du 12 avril 2019 et du 30 septembre 2019 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

Arrête :

Article 1er

Sur proposition des organismes cités à l'article D611-1 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés membres du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole :

Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, au titre de Régions de France (RdF), en remplacement de Monsieur Jean-Pierre RAYNAUD ;

Monsieur Philippe CAMBURET, au titre de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) en remplacement de Monsieur Guillaume RIOU ;

Monsieur Sébastien WINDSOR, au titre de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) en remplacement de Monsieur Claude COCHONNEAU ;

Monsieur Hugues de LA CELLE, au titre de la Fédération nationale de la propriété privée rurale (FNPPR) en remplacement de Monsieur Philippe BRAYER ;

Monsieur Jean-Philippe ANDRÉ, au titre de l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA) en remplacement de Monsieur Richard GIRARDOT.

Leur mandat prendra fin en même temps que celui des autres membres du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire nommés par arrêté du 12 avril 2019.

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le

Le ministre de l'agriculture
et de l'alimentation,

Julien DENORMANDIE